

Le 8 avril 2020

NOTE DE SERVICE DESTINÉE AUX : Organismes et fournisseurs du système de santé

OBJET : Mise à jour sur les préparatifs et les mesures face à la COVID-19

Pour faire suite à notre dernière communication, nous sommes heureux de vous faire part des mises à jour suivantes du Groupe de commandement provincial concernant les mesures importantes qui sont prises actuellement pour faire face à la COVID-19 :

Gestion de la propagation de la maladie :

- **Rehausser l'ensemble des mesures de santé publique de la province** en fonction des recommandations du groupe des mesures de santé publique dirigée par le D^r David McKeown. Les recommandations de ce groupe sont éclairées par les données probantes émergentes et respectent les lignes directrices de l'Agence de la santé publique du Canada. D'après ces recommandations, le médecin hygiéniste en chef de l'Ontario fera ce qui suit :
 - publier de nouvelles lignes directrices sur l'utilisation de masques en tissu (non médicaux) par les membres du public lorsque la distanciation physique représente un défi ou n'est pas possible, et s'assurer que l'utilisation des masques médicaux est réservée aux travailleurs de la santé, aux intervenants d'urgence et aux personnes qui doivent quitter leur foyer pour des raisons essentielles;
 - envisager des mesures de santé publique supplémentaires fondées sur d'autres conseils du groupe des mesures de santé publique (p. ex. rassemblements publics, protections accrues pour les entreprises essentielles, déplacements urbains/ruraux).
- Entamer la **mise en œuvre immédiate d'une nouvelle stratégie de tests de dépistage en laboratoire** pour utiliser la capacité d'effectuer des tests dans le système, soutenir d'autres tests auprès de la population et contenir les éclosions. Voici les mesures immédiates :
 - mettre à jour immédiatement les conseils concernant les tests du MHC d'après les recommandations du centre provincial d'exploitation de réseaux de diagnostics (Provincial Diagnostic Network Operations Centre) pour **accroître le dépistage dans les foyers de soins de longue durée** et les résidences pour personnes âgées et protéger ces populations vulnérables;
 - élaborer rapidement une approche pour étendre les conseils concernant les

tests à **d'autres populations prioritaires**, telles que les collectivités autochtones et éloignées, les travailleurs de la santé, les premiers intervenants et d'autres populations vulnérables (p. ex. celles dans les habitations collectives et les établissements);

- **appuyer la mise en œuvre efficace** des conseils à jour concernant les tests dans l'ensemble des secteurs.

- Poursuivre **une gestion rigoureuse des éclosions de la COVID-19 dans les foyers de soins de longue durée**, appuyée par une version révisée de la Directive n° 3 qui renforce la gestion des dépistages, des tests et des éclosions dans ces établissements.

Accroître la capacité du système de santé

- Poursuivre la **mise en œuvre de nouvelles capacités en lits** afin de répondre aux demandes prévues en se fondant sur les objectifs de capacité en lits, éclairés par les renseignements à jour sur la modélisation, grâce à ce qui suit :
 - une meilleure collecte de données pour cerner de façon proactive les lacunes et les points sensibles régionaux et harmoniser les augmentations avec la capacité dans ces régions;
 - la mise en œuvre de nouveaux sites sur le terrain et une meilleure communication pour soutenir l'accès à ces sites.
- Continuer de cibler des mesures pour s'assurer que les patients et les travailleurs de l'Ontario ont les **fournitures médicales et le matériel essentiels** dont ils ont besoin, grâce à ce qui suit :
 - le déploiement d'efforts constants pour se procurer toutes les fournitures et tout le matériel disponibles pour soutenir les patients et les travailleurs de l'Ontario;
 - une redistribution active vers les sites prioritaires qui connaissent des pénuries ou des éclosions graves;
 - une meilleure collecte des données sur les taux de consommation de l'EPI, fondée sur des renseignements à jour sur la modélisation et des directives à jour sur l'EPI à l'intention du secteur pour appuyer une planification proactive des besoins en matière d'approvisionnement et de distribution d'EPI dans l'ensemble du système;
 - des stratégies pour assurer un accès approprié à l'EPI et assurer la sécurité des travailleurs de première ligne (p. ex. retraitement de l'EPI et substitution de l'EPI non clinique).
- [A lancé](#) hier le nouveau [Portail de jumelage des ressources humaines dans le domaine de la santé de l'Ontario](#) pour faciliter ~4 000 jumelages potentiels d'ici la fin du mois d'avril, en commençant par les fournisseurs et les milieux présentant les plus grands défis à relever relativement aux capacités.
- A mis sur pied un **groupe spécialisé sur la santé mentale et la lutte contre les dépendances** dirigé par le Centre d'excellence pour la santé mentale et la lutte contre les dépendances de Santé Ontario pour aborder les problèmes liés à l'accès à l'EPI, les orientations ciblées pour le secteur de la santé mentale et la lutte contre les dépendances, et les soutiens en santé mentale et en toxicomanie pour les travailleurs de la santé.

Nous continuerons de vous tenir au courant des mesures prises dans ces domaines clés et de collaborer avec vous pour trouver des solutions face à la pandémie.

Nous vous remercions de votre mobilisation constante auprès de vos partenaires locaux afin de nous préparer à la poursuite des activités et aux répercussions de la COVID-19 sur le système de santé.

Veillez agréer nos sincères salutations,

(original signé par)

Helen Angus
Sous-ministre
Ministère de la Santé

D^r David Williams
Médecin hygiéniste en chef
Ministère de la Santé

Matthew Anderson
Président directeur
général
Santé Ontario